

# Feu d'artifice

Vendredi 7 juillet à 23h15 route du Syl

**BOUÉE**  
Bulletin municipal  
bimestriel  
**INFOS**  
Juillet 2017  
N° 208



## BOUÉE INFOS : prochaine parution

Dépôt des articles et annonces, à la mairie ou par mail à [accueil@bouee.fr](mailto:accueil@bouee.fr)  
**avant le 23 juillet 2017.**

Retrouvez tous les Bouée infos sur notre site internet [www.bouee.fr](http://www.bouee.fr)



Bulletin municipal n°208  
Mairie de Bouée - 2 route du Syl - 44260 BOUÉE  
Tél. : 02.40.56.12.18 - Fax : 02.40.56.14.33  
Mail : [accueil@bouee.fr](mailto:accueil@bouee.fr) - Site internet : [www.bouee.fr](http://www.bouee.fr)  
Directeur de publication : Jean-Paul NICOLAS  
Rédaction : Alain MONNIÉ, Marie-Odile VANNERAUD, Les amis de la Chapelle, CPAM, CD44, FDGDON44  
Conception et réalisation : Angélique COUÉDEL  
Impression : Kalydéa Malville  
Crédits : FDGDON44, MoJo Swing, Les Amis de la Chapelle, l'épicerie d'Art et Mairie  
Tirage : 450 exemplaires



*Nous vous souhaitons  
un bel été !*

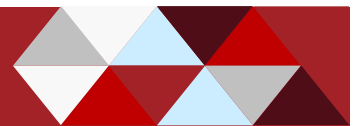
## Sommaire

Conseil municipal.....	2	Feu d'artifice.....	5
Du nouveau à l'accueil.....	2	Concert d'été.....	5
Dictionnaire offert.....	3	Forum des associations .....	5
Processionnaire du pin .....	3	Expo.....	5
CPAM communiqué.....	4	Découverte de Rohars .....	6/7
Agenda .....	4	C'était à Bouée.....	7
Concert.....	4	Jeu du Printemps .....	8

## Station d'épuration

Nous avons constaté le 9 juin dernier que de l'hydrocarbure a été versé dans les canalisations d'assainissement de la commune. Nous rappelons qu'il est strictement interdit de déverser tous produits chimiques (essence, huile usagée, acide, peinture...) en dehors d'une déchetterie. Les responsables seront recherchés en cas de récidive.

# Informations municipales



## Conseil municipal

### Séance du 16 mai 2017

**APPROUVE** le compte rendu du 03 avril 2017

**DESIGNE** un secrétaire de séance

**VALIDE** les derniers avenants et moins-values pour les travaux de la mairie

**CHOISIT** le nouveau mobilier pour la mairie

**DECIDE** la mise en place du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP

**VALIDE** le recrutement d'un nouvel agent pour le service administratif

**VOTE** une prime exceptionnelle pour les agents contractuels

**DECIDE** de verser une subvention de 150€ pour le fonds de solidarité logement

**VALIDE** le projet de réhabilitation de la route de la Boutonnais pour un montant de 135 739,50 € HT

**VOTE** le budget alloué aux deux écoles

**DECIDE** l'achat d'une armoire sécurisée pour l'école

**EST INFORME** du changement de piscine pour les écoles de la commune

## Du nouveau à l'accueil

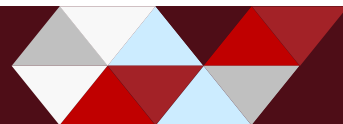
Recrutée le 1er juin, Fatima El Himeur rejoint le personnel communal. Elle remplacera la secrétaire Angélique Couëdel qui nous quitte le 30 juin.

Elle est titulaire de la Fonction Publique depuis 11 années.

Native de la région parisienne (du Val d'Oise), elle s'est installée en Loire Atlantique courant 2014.

Nous lui souhaitons la bienvenue.





## Dictionnaire offert pour les 6<sup>e</sup>

Depuis la rentrée scolaire 2011, le Département offre un dictionnaire bimédia, avec un accès numérique individualisé, à tous les collégiens de Loire-Atlantique entrant en classe de 6<sup>e</sup>. La diffusion de ce dictionnaire se réalisera à la rentrée 2017 de la manière suivante :

- pour les élèves résidant en Loire-Atlantique et scolarisés dans un collège de Loire-Atlantique : les dictionnaires seront distribués au sein des collèges avant la mi-octobre.

- pour les élèves domiciliés en Loire-Atlantique et scolarisés dans un collège d'un département limitrophe : ils bénéficieront eux aussi d'un dictionnaire et pourront le retirer à compter du 1er octobre dans un des points de distribution figurant ci-après sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un certificat de scolarité :

- Centre médico social, rue d'Ahaut à St Nicolas de Redon

- Délégation Vignoble, 2 cours des marches de Bretagne à Clisson
- Délégation Ancenis, 118 place Maréchal Foch à Ancenis
- Centre médico social, 4 rue Lavoisier à Aigrefeuille sur Maine

## Processionnaire du pin : la campagne de lutte 2017



Nid de chenilles

Cette année encore, la FDGDON44 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) va organiser une campagne de lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin.

Responsables de réactions allergiques parfois graves, en raison de leurs poils urticants, les chenilles processionnaires du pin occasionnent également des dégâts aux arbres : défoliation, affaiblissement, préjudice esthétique...

**De septembre à fin décembre, nous interviendrons chez les particuliers préalablement inscrits auprès de leur mairie (lutte collective) et sur les espaces publics, afin de limiter la prolifération des chenilles.**

Cette campagne de lutte est exclusivement **biologique (Bacille de Thuringe)** sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement.

**Les personnes souhaitant bénéficier d'une intervention doivent s'inscrire auprès de leur mairie avant le 1er septembre 2017.**

Une fiche d'information précisant le coût du traitement leur sera remise lors de l'inscription. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la FDGDON44 au 02 40 36 83 03 ou consulter notre site [www.fgdgon44.fr](http://www.fgdgon44.fr)



Chenilles processionnaires

## Votre CPAM vous informe

Vous voyagez en Europe ?

N'oubliez pas votre carte européenne d'assurance maladie !

Vous voyagez en Europe pour des vacances ou un déplacement professionnel ? Pensez à commander votre carte européenne d'assurance maladie. Chaque membre de la famille doit avoir la sienne, y compris les enfants de moins de 16 ans. Elle est gratuite et valable 2 ans.

### Anticipez votre demande !

Au moins 15 jours avant votre départ, demandez votre carte européenne à la CPAM.

En cas d'accident ou de maladie, elle vous

permettra d'attester de vos droits à l'Assurance Maladie et de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos soins médicaux, selon la législation en vigueur dans le pays de séjour.

### Commandez votre carte européenne en ligne !

Grâce à votre compte ameli, vous pouvez commander votre carte en ligne votre carte, depuis chez vous, en vous connectant à votre compte sur [ameli.fr](http://ameli.fr), rubrique « Mes démarches » > « Commander une carte européenne d'assurance maladie »,

et présentez-la ensuite avec votre smartphone ou votre tablette.

### Vous n'avez pas encore votre compte ameli ?

Vous pouvez désormais le créer sans attendre votre code provisoire ! Munissez-vous du numéro IBAN de votre compte bancaire ainsi que de votre carte Vitale et rendez-vous sur [ameli.fr](http://ameli.fr), rubrique « Mon compte ».



# Agenda

De mai à septembre, tous les dimanches...	<b>Expositions d'œuvres d'art</b> 14h30-19h, Epicerie d'art, route de la Violière
	<b>Ouverture de la Chapelle de Rohars</b> ...et jours fériés, 10h-18h, Rohars
<b>Juillet</b>	
<b>2</b>	<b>Kermesse Ecole Sainte Thérèse</b> 12h30 repas 14h30, cour de l'école
<b>2</b>	<b>Concert « Mojô Swing »</b> 17h, Chapelle de Rohars
<b>7</b>	<b>« Vendredis enjoués » soirée jeux</b> 16h-19h, Bibliothèque
<b>7</b>	<b>Feu d'artifice</b> 23h15, route du Syl
<b>30</b>	<b>Concert d'été dans les marais</b> 18h, Chapelle de Rohars
<b>Septembre</b>	
<b>9</b>	<b>Forum des associations</b> Matinée, Salle polyvalente
<b>16, 17</b>	<b>Exposition de peintures</b> 10h-18h,
<b>Octobre</b>	
<b>14</b>	<b>Concert Gospel Rhapsody</b> Heure à définir, Salle des fêtes

## Concert Mojô Swing

Dimanche 2 juillet à 17h00

Concert Swing manouche avec le quartet Mojô Swing à la Chapelle de Rohars.

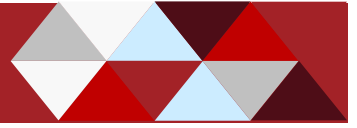
Du swing chanté sur des arrangements inspirés de l'âge d'or du Swing de Benny Goodman à Duke Ellington. Le quartet interprète aussi des thèmes de jazz manouche ou tzigane. **Tarif unique : 5 €**



**Réservation possible** auprès des amis de la Chapelle de Rohars 06 81 13 26 57 ou [lacsar@orange.fr](mailto:lacsar@orange.fr)

Plus d'infos sur [www.cdfbouee.com](http://www.cdfbouee.com)





## Feu d'artifice

Vendredi 7 juillet à 23h15, route du Syl

**BEL ÉTÉ ET BONNES VACANCES À TOUS**

En le programmant le 7 juillet, la commission culture veut fêter l'été et le début des vacances scolaires. Cela permettra aussi à tous de profiter des feux tirés traditionnellement pour le 14 juillet dans les communes aux alentours.

**Entrée libre**

Proposé par la commune à tous les habitants



### VISITE DES COULISSES DU FEU

L'artificier Frédéric COTET propose un atelier découverte des coulisses du feu : présentation, visite guidée de l'installation avant le tir.

*Places limitées et uniquement sur réservation.*

*Demande de réservation à faire avant le 2 juillet par mail : [acf.confort@hotmail.com](mailto:acf.confort@hotmail.com).*

### RAPPEL DES REGLES DE SECURITE

Les riverains proches du champ de tir doivent prendre quelques précautions : rouler les store bannes, plier les parasols, abriter les sièges de jardin, ne rien laisser sur les cordes à linge...

## Concert d'été dans le marais

Dimanche 30 juillet à 18h00,  
Chapelle de Rohars

Vous êtes tous invités au concert d'été, musique en fête, organisé par la commission culture en partenariat avec les amis de la Chapelle de Rohars

**Entrée libre**

*Plus d'infos prochainement sur notre site internet*

## Forum des associations

Samedi 9 septembre, matinée

Comme chaque année, le forum des associations est organisé afin de permettre à tous de connaître les différentes activités proposées sur la commune. Les associations contribuent à faire vivre la commune entre ping pong, boxe, danse, multisports, chasse, travaux manuels et bien d'autres.

**Les associations qui souhaitent y participer peuvent dès à présent télécharger le formulaire sur notre site internet ou venir le récupérer en mairie et nous le retourner au plus tard le 31 juillet 2017.**

## Exposition de peintures

Samedi 16 et dimanche 17 septembre de 10h00 à 18h00

La Chapelle Sainte Anne de Rohars



Après avoir exposé les œuvres d'Yvon Labarre en 2015 et Serge Doceul en 2016, les Amis de la chapelle de Rohars recevront les 16 et 17 septembre un artiste de Prinquiau à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

Il s'agit de Pierrick Tual. Pierrick TUAL est né en Loire Atlantique en 1960 et est resté fidèle à sa région d'origine.

Après avoir commencé une carrière d'aquarelliste, il a choisi il y a plusieurs années de s'exprimer avec l'huile travaillée au couteau.

Il aime peindre avec admiration la vie en bord de mer ou en pleine mer,

Sa peinture souffle, réveille, tonifie, chante et respire comme le grand large. Ses couleurs jaillissent : vives, colorées et joyeuses

Pierrick TUAL participe depuis plusieurs années à de nombreuses expositions personnelles et salons en France et à l'étranger (Bruges, Pays Bas, Espagne, Portugal et Chine). Depuis 1993, il obtient de nombreux prix dans des salons et expositions de groupe et fait partie aujourd'hui des grandes signatures, très souvent invité d'honneur de salons prestigieux.

Ce sera à nouveau un beau week-end artistique dans l'ancienne chapelle sainte Anne de Rohars.

**Entrée libre**

**Plus d'infos sur [www.cdfbouee.com](http://www.cdfbouee.com)**



## Rohars, son port et sa nature



Photo 2 Aire de pique nique

Beaucoup de nouveaux habitants profitent de leurs vacances pour découvrir leur commune. C'est le moment de connaître le lien entre Bouée, son ancien port Rohars et la Loire.

Il est souvent question dans le Bouée Info, à l'occasion de manifestations culturelles, de l'ancienne chapelle sainte Anne de Rohars restaurée.

Mais le site de Rohars ne se limite pas à la chapelle et offre aux visiteurs des espaces propices à la promenade et à l'observation de la nature des bords de Loire.

A Rohars deux lieux historiques vous sont accessibles. Il s'agit de l'ancien port de Bouée au passé riche mais devenu port relique. Il reste un étier permettant l'accès à la Loire. - Photo 1

La chapelle, quant à elle, n'est ouverte que le dimanche et les jours fériés mais son site est ouvert en permanence.

Vous pouvez prévoir d'y pique-niquer. Deux tables sont à votre disposition sur le port et une sur le site de la chapelle. - Photo 2

N'hésitez pas à découvrir cet espace si particulier des marais ligériens. A pied, en vélo, en voiture, tous les moyens sont bons pour venir profiter de moments exceptionnels dans cet environnement changeant au gré du temps, des marées et des saisons.

A marée haute, à marée basse, qu'il fasse du soleil ou par temps couvert, qu'il vente ou que le temps soit calme vous aurez à chaque fois une vision différente des prairies et de l'étier de Rohars. - Photo 3

Sur près de 570 espèces d'oiseaux répertoriées en France, 250 fréquentent l'estuaire de la Loire durant l'année. (Source Estuarium). Vous aurez peut être la chance d'en observer. - Photo 4

A marée haute, vous pourrez observer les bateaux passant sur la Loire. Le fleuve qui

autrefois longeait le hameau de Rohars et sa chapelle est aujourd'hui retiré plus loin mais reste très présent. - Photo 5

Des projets de liaisons pédestres et cyclistes sont à l'étude de façon à relier Cordemais à Lavau sur Loire en longeant l'estuaire.

Il ne tient qu'à vous de faire vivre ce site de loisirs et touristique, profitez en.

La vision panoramique de l'estuaire à partir de Rohars va de la centrale électrique de Cordemais à Saint Nazaire. - Photo 6

# C'était à Bouée



Photo 1 Etier à marée basse



Photo 3 Port et la cale à marée



Photo 4 Oiseaux fréquentant l'Estuaire



Photo 5 Bateaux passant sur la Loire



Photo 6 Vision panoramique de l'estuaire et de Saint Nazaire



Epicerie d'art : Denise Pavageau et Robert Urbano, sculpteurs



Epicerie d'art : expo de mai



Repas des chasseurs

# Jeux du printemps



Stèle de Rudesse

Dans le Bouée Info de mai, il vous a été proposé un jeu, pour le plaisir.

Il consistait à reconnaître la photo d'une pierre dressée à Bouée, objet insolite et qui pourtant a beaucoup fait parler de lui.

## Quel est cet objet ?

Il s'agit en réalité d'une stèle gauloise du second âge du fer.

## Un peu d'histoire :

Il ne s'agit pas d'un menhir car elle est polie alors que les menhirs sont toujours constitués de pierres brutes ou grossièrement taillées.

Dans la région une autre hypothèse avait été souvent avancée.

En 1925 Dominique Barthélémy, archéologue amateur, dans un article intitulé "Une cité ignorée de la Loire Inférieure : la Ville de Rohars" prétendit qu'elle serait une borne de voie romaine. Cet article est très intéressant lorsqu'il décrit une flotte de bateaux espagnols à Rohars au XVIème siècle à partir d'un document que l'auteur a découvert dans les archives nantaises.

Mais il est plus sujet à caution sur l'existence de cette voie romaine et sur ce qu'il dit de la pierre de Rudesse. Malheureusement la fable est en marche et restera ténace.

Il reconnaît qu'il ne s'agit pas d'un menhir mais affirme qu'elle est une borne milliaire de voie romaine.

Pour autant il concède qu'il n'y a pas d'inscriptions, qu'il suppose effacées, mais trouve qu'elle rappelle absolument les

bornes placées le long des voies romaines.

Le tour est joué, notre pierre est devenue borne milliaire d'une Via Romana supposée de Blain à Rohars grâce à Barthélémy qui n'avait pas du en voir beaucoup pour être aussi catégorique.

D'autre part l'existence hypothétique d'une voie romaine passant à Bouée n'est que de la pure spéculation. Aucune étude sérieuse, aucun archéologue attiré ne l'a certifiée, bien au contraire. Cela a été formellement démenti dans la Carte archéologique de la Gaule sur la Loire Atlantique, publication de l'Institut de France.

Il s'agit en réalité d'une stèle gauloise du second âge du fer.

Outre la confirmation par des universitaires spécialistes de l'Histoire ancienne, la comparaison avec des photos ci-contre de différents types de "pierres debout" ne laissent pas vraiment de doute.

## Où se trouve-t-elle ?

Elle se trouve sur la route de Rohars au lieu-dit la Gautrais en plein champ en face de Rudesse. Sur les cartes on la définit quelquefois comme étant un menhir, c'est une erreur.



## Il existe 3 types de pierres anciennes

1. Les menhirs du néolithique, pierres brutes, datant au minimum de 2000 à 5000 ans avant JC. Ces mégalithes ont été érigés par les hommes de la préhistoire bien avant l'arrivée des premiers gaulois. Obélix n'a donc pas pu être tailleur de menhir !



Menhir de Granson



Stèle gauloise Plumergat (56)

2. Les stèles gauloises du second âge du fer, période allant environ du Vème siècle avant JC jusqu'à l'occupation romaine. Dressées par les celtes (gaulois) environ de -500 ans à -50 ans avant JC. Elles sont à vocation funéraires mais ont été très couramment déplacées.

Souvent détournées de leur origine elles ont même été parfois ornées de croix. Ce n'est qu'au début du XXe qu'elles ont été vraiment identifiées par les archéologues.

Contrairement aux menhirs elles ont été débitées, taillées et polies

C'est le cas de la stèle de Rudesse, notre pierre dressée. Aucune étude n'a été entreprise jusqu'ici pour savoir si elle est à sa place initiale et si des éléments funéraires y sont enfouis. Un travail pour les férus d'histoire à Bouée.



Stèle gauloise St Vincent sur Oust (56)



Borne romaine de Bernis

3. Les bornes romaines dites milliaires. Elles jalonnaient les grandes voies romaines impériales tous les mille pas romains (environ 1481 m).

Cylindriques, elles comportent des inscriptions sur l'empereur, les distances, le nom de la voie et le nom des agglomérations les plus proches. Elles datent de l'occupation romaine au début du

premier millénaire.

Pour en savoir plus : [www.cdfbouee.com/environs/rudesse/rudesse.htm](http://www.cdfbouee.com/environs/rudesse/rudesse.htm)